

**Secrétariat**

Distr. générale
23 décembre 2025
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 16 avril 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant un objet spatial lancé par l'Allemagne (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 30 mai 2025.



Annexe

Renseignements relatifs à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Allemagne*

UNICORN-1

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2022-002
Nom de l'objet spatial	UNICORN-1
Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R093
État d'immatriculation	Allemagne
Autres États de lancement	Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Israël, Italie, Népal, Norvège, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Tchéquie, Türkiye et Ukraine
Date et territoire ou lieu de lancement	13 janvier 2022 UTC ; Cap Canaveral (Floride, États-Unis)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	90 minutes
Inclinaison	97,5 degrés
Apogée	525-550 kilomètres
Périgée	525-550 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	UNICORN-1 est une mission de démonstration technologique visant à montrer les performances d'un nouveau système radio à ultra-haute fréquence (UHF) pour les satellites de classe Pocket-Qube.

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.